



Conservatoire
de musique
et d'art dramatique
du Québec

CONTRATS ET ENGAGEMENTS FINANCIERS

Contrats

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec publie au [Système électronique d'appel d'offres](#) du gouvernement du Québec les contrats de 25 000 \$ et plus qu'il a conclus et prévus à l'article 22 de la [Loi sur les contrats des organismes publics](#).

Engagements financiers

Le Conservatoire de musique et d'art dramatique du Québec transmet mensuellement au Contrôleur des finances les engagements financiers de plus de 25 000 \$ et celui-ci les achemine à l'Assemblée nationale.